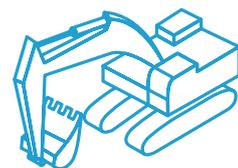
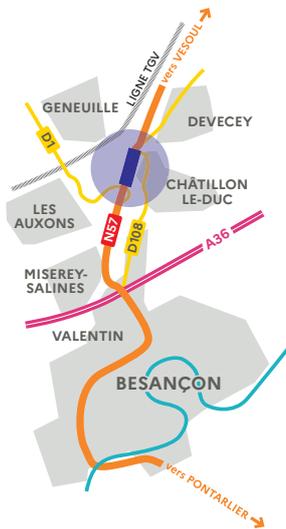




## JUIN 2023 : MISE EN SERVICE DE L'OUVRAGE D'ART N°6

Cette étape marque le début des travaux de raccordement au nord du chantier.



L'ouvrage d'art reliant les deux giratoires de l'échangeur de Devecey a été mis en service le 30 mai dernier. Le basculement de la circulation sur cet ouvrage permet désormais de terrasser **le secteur du raccordement nord du projet** en direction de Vesoul.

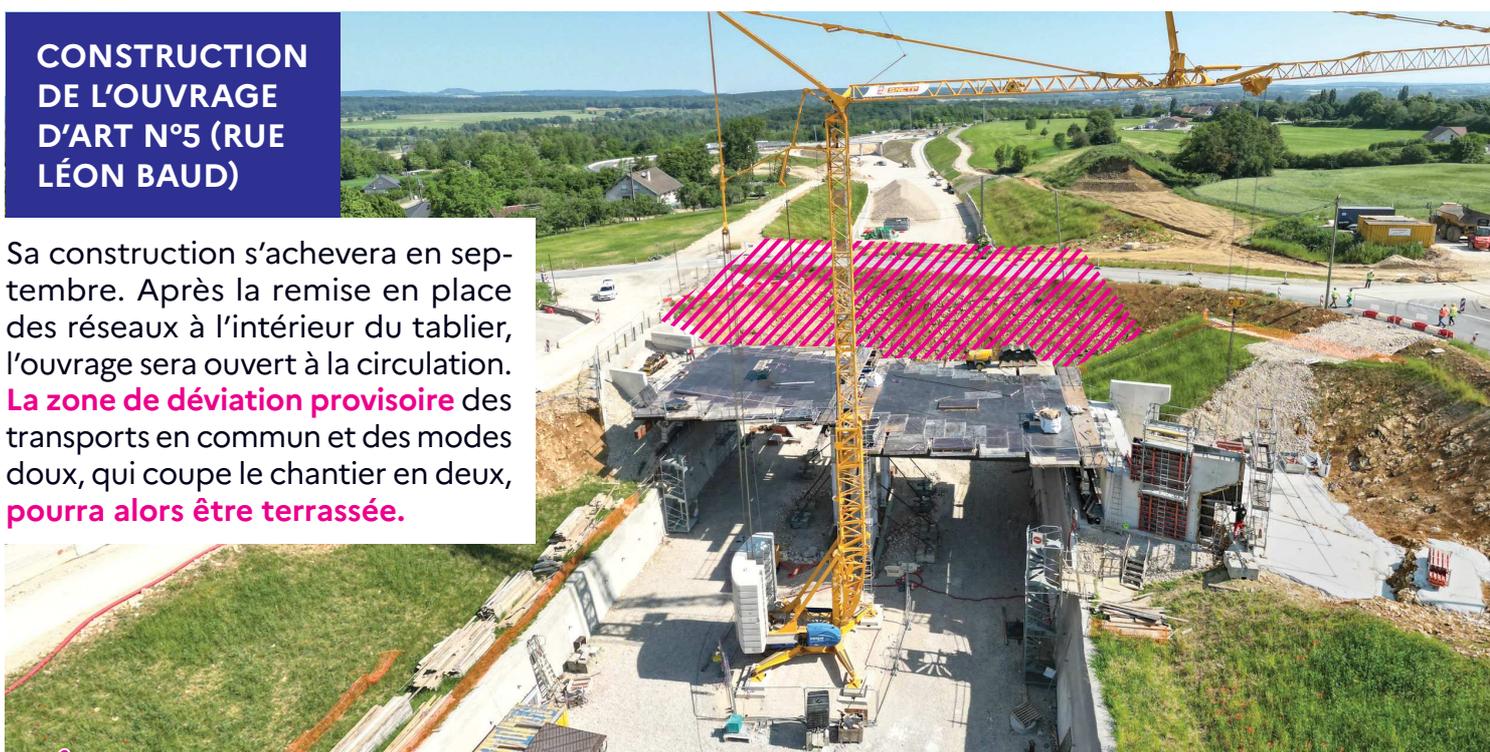
juin 2023

MISE EN SERVICE  
DE L'OUVRAGE  
D'ART N°6  
(ÉCHANGEUR  
DE DEVECEY)



CONSTRUCTION  
DE L'OUVRAGE  
D'ART N°5 (RUE  
LÉON BAUD)

Sa construction s'achèvera en septembre. Après la remise en place des réseaux à l'intérieur du tablier, l'ouvrage sera ouvert à la circulation. **La zone de déviation provisoire** des transports en commun et des modes doux, qui coupe le chantier en deux, **pourra alors être terrassée.**



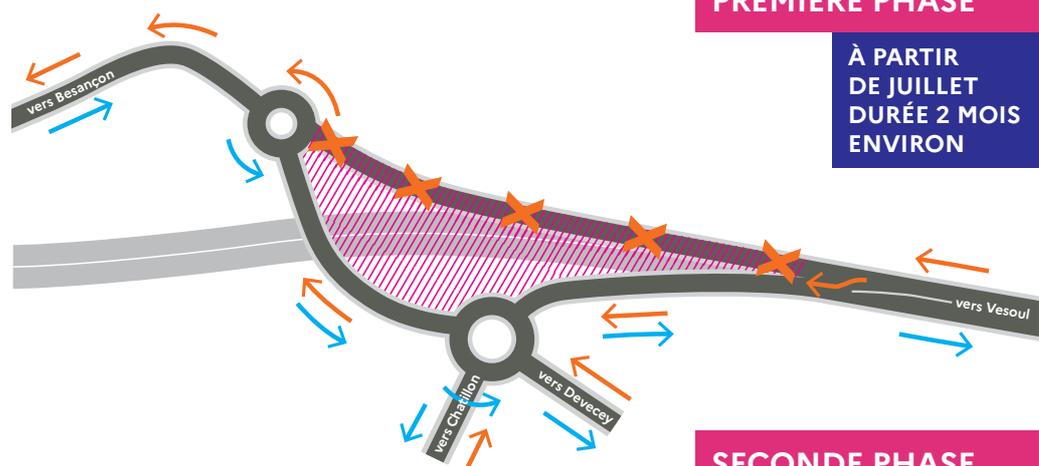
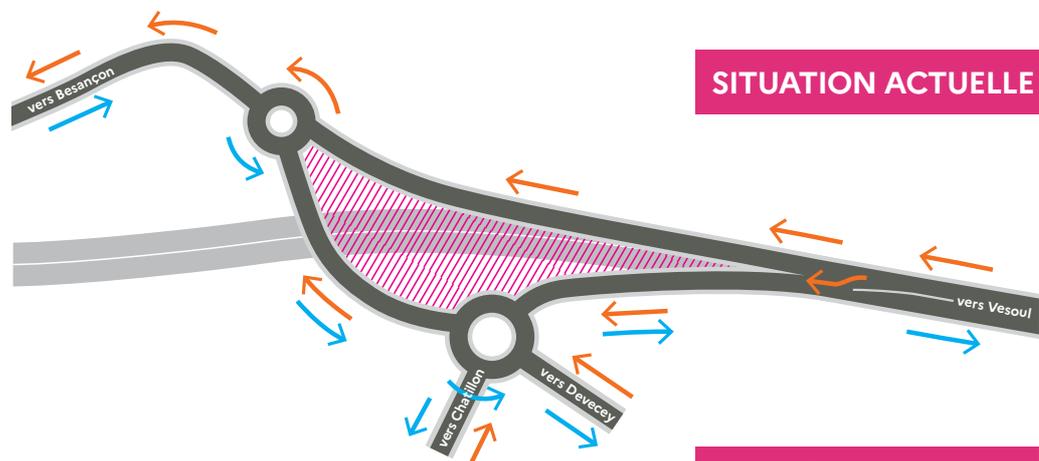
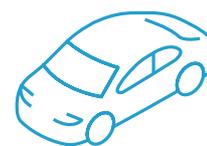
Pour rappel, la rue Léon Baud est coupée au niveau du chantier pour l'ensemble des usagers à l'exception des transports en commun et modes doux (piétons, cyclistes...).

été 2023

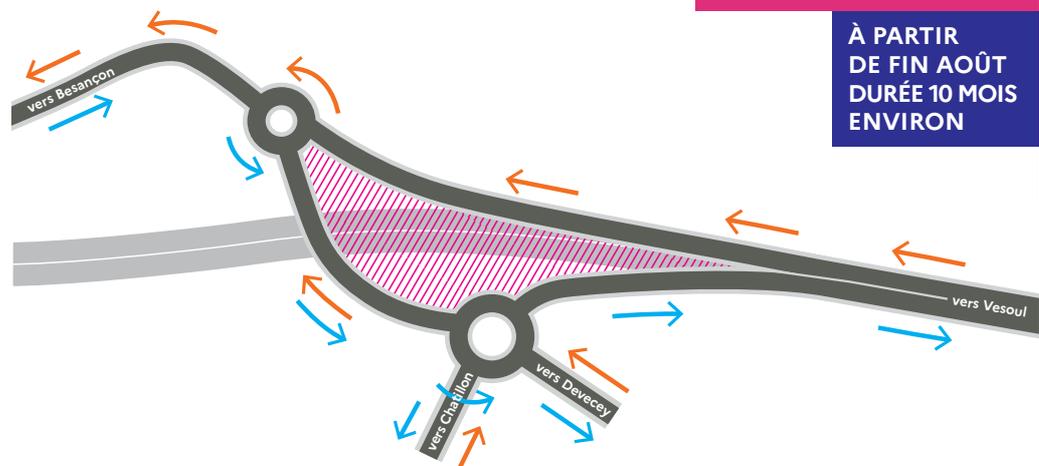
## TRAVAUX DE RACCORDEMENT AU NORD

Durant l'été, des phases de travaux sur les bretelles de l'échangeur de Devecey vont préparer le raccordement de la future RN57 à la voie existante.

Ces travaux vont engendrer des modifications d'itinéraires pour les usagers, avec **deux phases successives à venir**.



Tous les usagers empruntent le nouvel ouvrage (OA6).



La bretelle vers Besançon est réouverte à la circulation. L'accès à Devecey et Chatillon depuis Vesoul emprunte les deux giratoires.



Les matériaux excédentaires issus des déblais sont réutilisés en totalité sur le chantier :

- les matériaux rocheux sont concassés sur place pour être utilisés en remblais,
- les autres matériaux sont mis en dépôts sur place, notamment sous forme de merlons acoustiques protégeant les riverains du bruit.

# DES MESURES SPÉCIFIQUES POUR RESTREINDRE LA CONSOMMATION D'EAU SUR LE CHANTIER



Le chantier, proche de nombreux riverains et de l'actuelle RN57, fait l'objet d'une procédure d'arrosage des pistes de circulation des engins permettant de limiter l'envol des poussières.

Cette procédure a été adaptée depuis le mois de juin pour limiter la consommation d'eau au strict nécessaire.

## LES ACTEURS DU PROJET

- > **MAÎTRISE D'OUVRAGE :**  
État (DREAL Bourgogne-Franche-Comté)
- > **MAÎTRISE D'ŒUVRE :**  
EGIS Villes & Transports
- > **COORDONNATEUR DE SÉCURITÉ ET DE PROTECTION DE LA SANTÉ :**  
Nicolas ROY
- > **CONSEILLER ENVIRONNEMENT :**  
SEGED
- > **ENTREPRISES :** Groupement d'entreprises  
Roger Martin/Bonnefoy/SNCTP/AER/EPC.
- > **CONTRÔLES EXTÉRIEURS :**  
CEREMA / BEC21 / Ginger CEBTP

## CONTACT

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Bourgogne-Franche-Comté  
5 voie Gisèle HALIMI, BP 31269, 25005 BESANÇON CEDEX  
Courriel : rn57-a36-devecey.dreal-bfc@developpement-durable.gouv.fr

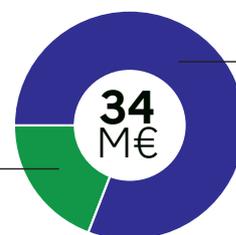
Retrouvez toute l'information sur [rn57-a36-devecey.fr](http://rn57-a36-devecey.fr)

## COFINANCEURS ET COÛT DES TRAVAUX

  
**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
BOURGOGNE-  
FRANCHE-COMTÉ**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

  
**RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTÉ**

**19%**  
RÉGION



**81%**  
ÉTAT